



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Version 2026-01 B1-AKT Leading Sustainable Strategies - Organisme de formation enregistré auprès de la DRIEETS, NDA N° 11 75 52093 75

1. Désignation

La société B1-AKT désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 23-25 rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris, Organisme de formation enregistré auprès de la Préfecture de Région d'Île de France – (DRIEETS) N° 11 7552093 75

2. Objet et champ d'application

Les présentes Conditions générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société **B1-AKT** pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

3. Devis et attestation

Pour chaque formation, la société **B1-AKT** s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». À la demande du client, une attestation de présence ou de réalisation de formation peut lui être fournie.

4. Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Le paiement est à effectuer comme suit : 30 % à la commande et 70% à la date de réalisation de la formation.

Formation Inter-entreprises : Conditions Financières - L'acceptation de B1-AKT étant conditionnée par le règlement intégral de la facture, B1-AKT se réserve expressément le droit de disposer librement des places retenues par le Client, tant que les frais d'inscription n'auront pas été couverts dans les conditions prévues ci-dessous. Les factures sont émises à l'inscription. Les prix des cycles et parcours pro indiqués au catalogue et les prix des parcours à la carte incluent une remise non cumulable avec toute offre spéciale, promotion ou autre remise. Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations. Ouverture d'une session de formation. B1-AKT se réserve la possibilité d'ajourner une session de formation et ce sans indemnités, au plus tard une semaine avant la date prévue, pour des raisons pédagogiques.

Formation Intra-entreprise : Conditions Financières - Une proposition commerciale et financière sera préalablement établie par B1-AKT. Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. Le paiement est à effectuer comme suit : 30% à la commande et 70% à la date de réalisation de la formation. Le complément est dû à réception des différentes factures émises au fur et à mesure de l'avancement des formations.

En cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, B1-AKT se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et /ou à venir.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Version 2026-01 B1-AKT Leading Sustainable Strategies - Organisme de formation enregistré auprès de la DRIEETS, NDA N° 11 75 52093 75

5. Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme paritaire collecteur agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société **B1-AKT** ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1^{er} jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

6. Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation ou le report d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 10 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus. Toute annulation ou report doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse : contact@b1-akt.com Le nombre de report est limité à 2 fois, faute de quoi la prestation sera considérée comme effectuée.

Remplacement d'un participant. B1-AKT offre au Client la possibilité de remplacer un participant par un autre sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée, Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit.

Pour les stages Inter-entreprises, pour toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, 30% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. Pour les Cycles et Parcours interentreprises : Pour toute annulation, moins de 10 jours ouvrables avant le début du cycle ou du 1er stage du parcours, 30% du montant de la formation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire. **Pour les formations Intra-entreprises**, pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 10 jours calendaires et au moins 8 jours calendaires avant la session de formation, 30% du montant de la formation sera facturée par B1-AKT à ce dernier. Pour toute annulation communiquée par le Client à moins de 8 jours calendaires avant la session de formation, 30% du montant de la formation sera facturée par B1-AKT à ce dernier.

En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société **B1-AKT** ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

7. Programme des formations et dématérialisation des supports

Dans le cadre d'un engagement de B1-AKT pour l'environnement, les supports fournis pour les sessions de formation sont des supports dématérialisés. S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe, le niveau des participants ou leurs attentes. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

8. Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE POUR UNE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Version 2026-01 B1-AKT Leading Sustainable Strategies - Organisme de formation enregistré auprès de la DRIEETS, NDA N° 11 75 52093 75

9. Confidentialité

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont B1-AKT ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer. Pour les besoins de l'exécution des prestations, chacune des parties n'est autorisée à communiquer les informations susvisées qu'à ses préposés et/ou éventuels sous-traitants autorisés ; chacune des parties se porte fort du respect de cette obligation par ses préposés et/ou éventuels sous-traitants. Chacune des parties s'engage à restituer (ou détruire, au choix de l'autre partie) lesdites informations ainsi que leur copie, dans les 5 jours ouvrés après le terme ou la résiliation du contrat ou du bon de commande, sur simple demande de l'autre partie. La présente clause autorise B1-AKT à communiquer les informations au sein du Groupe B1-AKT. Les Parties seront liées par la présente obligation de confidentialité pendant une durée de deux ans à compter de la cessation de leurs relations contractuelles.

10. Communication

Le Client autorise expressément B1-AKT et ses filiales à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux, sauf spécification écrite contraire dans le contrat initial.

11. Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société **B1-AKT** sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

12. Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société **B1-AKT** et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal de commerce de Paris.

13. Renonciation

Le fait pour B1-AKT de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes, ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

14. Réclamation

Les clients, stagiaires et les différentes parties prenantes à l'action de formation ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de l'Organisme.

Par mail : contact@b1-akt.com ou téléphone : 06 19 15 91 56

Chaque réclamation sera étudiée et une réponse sera apportée dans les meilleurs délais, par retour de mail.